



Deia / Convocation 27/07/2022
Jarduneko Kontseilariak / Conseillers en exercice :14
Hor / Présents : 12

2022-ko AGORRILAREN 3-ko bilkura

Bi mila hogeitun urtean, agorrilaren 3-an, arratseko zortziak eta erditan, herri huntako kontseilua, behar bezala deitua, legeak agintzen duen kopuruan bildu da, bere bilkuren usaiako tokian, Jean Michel ANCHORDOQUY lehendakaritzapean, Auzapeza

Séance du 2 AOUT 2022

L'an deux mil vingt, le 2 aout à vingt heure, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jean Michel ANCHORDOQUY, Maire

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel,

OXOBY Monique, IBARROLA Pascal-

SABAROTS Anne Marie, SEYCHAL Antton, URRIZAGA Peio, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre. ETCHEVERRY Bernadette- ONDICOL Beñat- INCAURGARAT Nathalie MARISCO Jean Pierre,

Absent : ARROSSA Lidia- ORHATEGARAY Ramuntxo,

Secrétaire de séance : Antton Seychal

Présents : 12/14

2022/ 56- Solliciter le dispositif AMENDES DE POLICE 2022

Monsieur le Maire rappelle que l'ETS CTN a réalisé les travaux de réaménagement d'un chemin piéton à proximité du pont du Baztan.

Le Département propose une prise en charge partielle du coût des travaux au travers du dispositif AMENDE DE POLICE-2022.

Il est donc proposé au conseil municipal d'accepter l'instruction dudit dossier afin de pouvoir bénéficier d'une subvention d'investissement.

ACCEPTE

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Le Maire : JM. ANCHORDOQUY

